



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 2 février 2009***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

**D - 20090062**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

**Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire**

**Retour de M. le Maire à 17 h 45**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE,  
M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

## ***Association COTER CLUB. Adhésion. Autorisation.***

M. Jean-Charles PALAU, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Créé en 1992, COTER CLUB est une association loi 1901 qui regroupe les Collectivités Territoriales et dont l'objectif principal est d'établir une concertation entre ses adhérents afin d'aborder les problématiques relatives aux systèmes d'information et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Elle organise un congrès annuel qui permet de bénéficier de l'expérience du réseau des directeurs des systèmes d'information de Collectivités Territoriales (Villes, CG, CR...) et de connexion avec d'autres structures (ADAE, Adullact, AITF, @pronet, Cités+, Forum de la e-administration, La lettre du Cadre, etc.).

Ces échanges sur les grands dossiers de l'actualité professionnelle et technologique permettent notamment à la Ville de Bordeaux :

- d'échanger sur les services, les solutions, en matière de NTIC,
- de confronter les orientations stratégiques retenues pour son système d'information,
  
- d'apprécier les risques émergents qu'ils soient techniques ou réglementaires,
- de se comparer avec d'autres collectivités,
- c'est aussi un lieu de recherche et développement en matière de bonnes pratiques.

Pour ces raisons, nous vous proposons que la Ville de Bordeaux adhère à l'association COTER CLUB et y soit représentée par un membre de la Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adhérer à COTER CLUB à compter du 1er janvier 2009, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 480 €.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité) compte 6281.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Charles PALAU**